

A&C

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 150 €

381 avenue du Gers 31270 FROUZINS

RCS Toulouse 902133164

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 30/07/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

mm YA
SA RA

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 23 domaine de Bacchus 33750 Saint-Quentin-de-Baron, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 381 avenue du Gers 31270 FROUZINS à compter du 30/07/2025.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Président de Rachid ATLOUJA, pour cause de démission en date du 30/07/2025.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Les Associés décident de nommer M. AMER Saphir, résidant 23 domaine de Bacchus 33750 Saint-Quentin-de-Baron, France, de nationalité Française, né(e) le 28/01/1996 à Saint-Dizier 52100, en qualité de Président à compter du 30/07/2025.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

77 4A
SA KA

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5

Il est pris acte par les Associés de la cession de 750 actions pour un montant de 75 euros de la Société détenues par Rachid ATLOUJA, ancien Président à un nouvel associé M. Saphir AMER, également nommé par la présente Président de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 6

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Directeur Général de Younes ATLOUJA, pour cause de démission en date du 30/07/2025.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 7

Les Associés décident de nommer M. Mohamed Sofiane MOHAMMEDI, résidant 2 route de Lia Martin 33910 Saint-Denis-de-Pile, de nationalité Française, né(e) le 20/03/2001 à Clichy 92110, en qualité de Directeur Général à compter du 30/07/2025.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 8

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus

Handwritten signatures and initials in blue ink, including "YA" and "RA".

étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 9

Il est pris acte par les Associés la cession de 500 actions pour un montant de 50 euros de la Société détenues par Younes ATLOUJA en date du 30/07/2025, à l'associé cessionnaire suivant : M. Mohamed Sofiane MOHAMMEDI, résident 2 route de Lia Martin 33910 Saint-Denis-de-Pile, de nationalité Française, né(e) le 20/03/2001 à Clichy 92110.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 10

Il est pris acte par les Associés la cession de 250 actions pour un montant de 25 euros de la Société détenues par Rachid ATLOUJA en date du 30/07/2025, à l'associé cessionnaire suivant : M. Mohamed Sofiane MOHAMMEDI, résident 2 route de Lia Martin 33910 Saint-Denis-de-Pile, de nationalité Française, né(e) le 20/03/2001 à Clichy 92110.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 11

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société. En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société. Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 12 : Pouvoir

Pouvoir Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

YA
RA

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Rachid ATLOUJA, associé(e)



Younes ATLOUJA, associé(e)



Rachid ATLOUJA, ancien Président et Cédant d'actions de la Société



Saphir AMER , nouveau Président et Associé



Younes ATLOUJA, ancien Directeur Général et Cédant d'actions de la Société



Mohamed Sofiane MOHAMMEDI, nouveau Directeur Général et Associé

